

DEASS

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social

Bac + 3 • Niveau 6 *



*Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social

Le métier

L'Assistant de Service Social (ASS) est un professionnel du travail social qui exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

Personnes concernées

Tout public:
personnes, familles et groupes en situation de vulnérabilité et/ou de précarité



Champs d'intervention

Collectivités locales
départements et communes, politique de la ville

Associations, entreprises, établissements publics,
organismes de protection sociale
caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite

Protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle,
protection judiciaire de la jeunesse, aide sociale à l'enfance (ASE),
santé, associations du secteur sanitaire et social



Objectifs du métier

Intervenir auprès de personnes, de familles ou de groupes en situation de vulnérabilité et/ou de précarité.

Évaluer la situation des personnes concernées.

Conseiller, orienter et accompagner les personnes en difficulté sur la base d'un projet.

Participer au développement social local.

Respecter le secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du Code pénal et à l'article L.411-3 du Code de l'action sociale et des familles.

La formation à l'IRFASE

92%
Taux de réussite
au diplôme de
juin 2022

Formation sur 3 ans

6 semestres = 180 crédits ECTS

- 1740 h de formation théorique
- 1820 h de formation pratique **

Début de formation : Septembre

Différents statuts

- Formation initiale
- Formation en apprentissage
- Formation professionnelle

Public et prérequis

- Lycéens futurs bacheliers, étudiants en réorientation, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études
- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités. (DAEU)
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4.
- Bénéficier d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP) décret n°85-906 du 23/08/1985.

CODE CPF: 330265

CODE RNCP37675



* Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours



DEASS

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social

Bac + 3 • Niveau 6 *



*Arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'État d'assistant de service social



Objectifs



- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier d'assistant de service social.
- Acquérir un diplôme de Grade Licence et une bi-diplômation : diplôme d'état et licence en sciences de l'Éducation "Parcours Travail social" en conventionnement avec l'UPEC.



Formation théorique

4 Domaines de Compétences (DC)
découpés chacun en 2 blocs de compétences (BC)

DC 1 – Intervention professionnelle en travail social (650 h)

- BC 1 : Intervention sociale individuelle
- BC 2 : Intervention sociale collective

DC 2 – Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social (574 h)

- BC 3 : Diagnostic social territorial
- BC 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial

DC 3 – Communication professionnelle en travail social (248 h)

- BC 5 : Expression et communication écrite et orale
- BC 6 : Communication professionnelle en travail social

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux (268 h)

- BC 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- BC 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires



Formation pratique

Étudiants en formation initiale

1820 heures de stage réparties sur 3 ou 5 sites qualifiants

La formation à l'IRFASE

Tarifs
Voir les conditions générales de vente sur irfase.fr



Inscription

Sous réserve de satisfaire aux critères d'admission :

- Sur Parcoursup : Lycéen futur bachelier, néo-bachelier, futur apprenti, étudiant en réorientation, jeune accompagné par la mission locale ou demandeur d'emploi éligible au financement de la région.
- Hors Parcoursup, auprès de l'IRFASE : Stagiaire de la formation professionnelle – salarié (financement employeur / OPCO), adulte en reprise d'études (CPF de transition, CPF ou autres), demandeur d'emploi (nous consulter).



1 parcours de bi-diplômation en partenariat avec l'UPEC :



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

Un diplôme d'État
Grade licence

Licence en sciences de
l'Éducation "Parcours
travail social"



Modalités d'évaluation

La formation est certifiante de niveau 6

- Pour valider la formation, chaque domaine de compétences devra être validé ainsi que chacun des blocs de compétences qui les composent.
- Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément.



DEASS

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social

Bac + 3 • Niveau 6 *



*Arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'État d'assistant de service social



Méthode et modalités pédagogiques

Les équipes de l'IRFASE se proposent de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation en vous soutenant dans vos acquisitions et en partageant son expérience avec les institutions.

L'IRFASE propose une formation hybride avec des enseignements majoritairement en présentiel et également en distanciel.

Elle s'appuie sur différentes modalités pédagogiques déclinées sous la forme d'enseignements théoriques, ateliers méthodologiques et professionnalisants, d'ateliers de médiation artistique, de journées d'étude et de travail en autonomie.

La formation propose également un enseignement de langue vivante en anglais, un enseignement relatif à l'utilisation des outils pédagogiques numériques et des ressources du CRD (Centre de Ressources Documentaires).

Dispenses et allègements

Si vous êtes admis à l'entrée à la formation, les dispenses ou allègements pourront être étudiés sur demande en fonction du diplôme, de l'expérience auprès de la coordination de la filière.

Accessibilité

L'IRFASE a fait le choix de l'inclusion, au coeur de ses valeurs, en nommant une référente handicap qui a pour mission de faciliter l'accessibilité des candidats aux admissions et l'insertion en formation des étudiant.es en situation de handicap quelle que soit leur situation administrative. Les équipes pédagogiques ainsi que les délégués de promotion sont également associés à cette dimension inclusive, relais important au niveau de la vie étudiante.



Pôle Admission Et développement
pole.admissions@irfase.com • 01 60 79 50 45 / 53 91

Référentes handicap
pole.handicap@irfase.com • 06 15 37 77 54



Irfase.fr